

LA GAZETTE PUBLIQUE

N°2

Tournai, les pavés, les quais, le beffroi, la place Saint-Pierre, le jardin de la Reine, la ceinture verte, la Grand-Place, la fontaine du Pichou, le piétonnier, l'école d'archi, la Cathédrale, les ruelles du Bas-Quartier, le kiosque, les jets d'eau de la place Reine Astrid... il y a de l'espace à investir en dehors de chez soi, du boulot, du café ou d'ailleurs.

Et ça tombe bien car cet espace est public. Entendez par-là "à tout le monde", "à la collectivité". C'est sympa de s'y perdre, de s'y rencontrer, d'y échanger, d'y glander, de se l'approprier en somme. Par contre, c'est tout de suite moins sympa lorsqu'il est mal entretenu, sale, jonché de débris ou souillé par l'un ou l'autre fluide corporel.

À qui la faute ? Au mal appris, à l'incivil qui jette sa canette et pisse n'importe où et qu'il convient de pourchasser ? Ou à la collectivité et son incarnation communale qui ne prévoit ni poubelle ou toilette publique en suffisance et organise du coup l'incivilité ? Deux réponses pour deux visions qui appellent des réponses diamétralement opposées : la prévention ou la répression. S'attaquer aux causes ou aux conséquences ?

Quelle voie suivre à Tournai ? Les pages suivantes vous laisseront seul juge.

TOURNAISIENS

PROPRE
&
RESPECTABLE



SALE
&
INCIVILE



auREL6

"Il manque une toilette publique sur la Grand-place ! Pourquoi ils n'ouvrent pas la Halle aux Draps et qu'ils l'indiquent comme toilette publique ?" (un restaurateur de la Grand-Place)

"NOUS SOMMES ICI" est un collectif rassemblant des citoyens et des associations tournaisiennes autour de la réflexion sur l'occupation, le partage et l'aménagement de l'espace public tournaisien.

Le collectif questionne également avec vigueur la manière dont la gestion et l'aménagement de cet espace déserté sont imaginés et réalisés par nos représentants communaux. Nous partons du postulat que cet espace appartient à tous les citoyens, sans distinctions. Nous portons l'idée qu'occuper l'espace public est un droit fondamental, et qu'il est injuste d'en exclure ceux qui n'ont pas la chance de jouir d'un espace privé confortable et accueillant.

A travers nos actions et de manière générale, il nous paraît important en tant que citoyen, de réinvestir cet espace "à partager" pour aller à la rencontre de l'autre, afin de recréer du lien, de l'humanité et de la solidarité.



CHANGEONS NOS LUNETTES !

ACCÈS AUX TOILETTES PUBLIQUES, UN DROIT ?

C'est arrivé au moins une fois à tout le monde. Avoir un besoin très pressant et se retrouver loin de sa maison ou de toilettes propres. Et c'est encore plus problématique pour les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées ou les personnes atteintes de certaines pathologies. Se rendre aux toilettes fait partie des besoins primaires. Or un manque d'infrastructures adéquates (à savoir des toilettes "publiques", "en nombre suffisant", "faciles d'accès" et "gratuites") rend ce besoin très souvent difficile à satisfaire. Une situation particulièrement problématique notamment pour les personnes en situation de fragilité. Malgré cela aujourd'hui, les toilettes publiques ont quasiment disparu en Wallonie.

Le Parlement wallon (sur base d'une motion portée par le Parti Socialiste) a approuvé en 2016, une résolution qui pousse les élus locaux à placer des WC publics, gratuits et propres dans un maximum de communes. Concrètement, depuis 2016, les députés demandent aux communes de prévoir sur leur territoire un accès en permanence aux toilettes publiques, et d'en assurer la propreté, l'entretien et la sécurité.

"On peut pas priver les gens d'aller aux toilettes. Les WC publics sont tellement dégueulasses. Moi j'ai une maladie des intestins, alors je comprends." (Jocelyne - 54 ans)

PROPOSITION DE RÉSOLUTION DU PARLEMENT WALLON

Le 5 juillet 2016, Madame Morreale (PS), Monsieur Prévot (PS) et Monsieur Lefebvre (PS) ont déposé une proposition de résolution visant à garantir l'accès à des toilettes publiques en dehors et pendant des événements populaires.

**PAS ASSEZ DE
WC PUBLICS ?**



Le Parlement de Wallonie,

A. Considérant que la demande en matière d'accès à des toilettes publiques en dehors et pendant des événements populaires revêt un véritable caractère d'enjeu sanitaire;

B. Considérant que l'accès aisé et rapide à des toilettes propres peut être un besoin indispensable à certaines catégories de personnes afin de leur permettre de mener une vie normale;

C. Considérant que l'on dispose actuellement de trop peu de toilettes publiques en Wallonie;

D. Considérant que l'hygiène des toilettes existantes laisse souvent à désirer;

Demande au Gouvernement wallon,

1. de recommander aux communes, en tant que service public, de veiller à l'accès en permanence à des toilettes publiques sur le territoire communal;

2. de recommander aux communes, lors de l'organisation d'événements exceptionnels, de prévoir suffisamment de toilettes publiques;

3. de suggérer aux communes d'assurer hygiène et sécurité au sein des toilettes publiques placées sur leur territoire;

4. de conseiller aux communes d'élargir leur offre de toilettes publiques.

MAIS QU'EN EST-IL À TOURNAI ?

Actuellement, le centre-ville de Tournai compte deux toilettes "publiques" (elles sont au milieu d'un kiosque publicitaire fournit par Clear Channel). L'une est située à l'entrée de la rue Royale, l'autre au pied de la cathédrale. D'après nos visites récentes, celles-ci sont régulièrement inaccessibles et sont payantes (quid de l'accès aux personnes vivant dans la précarité ?).

"Une en rive droite et l'autre en rive gauche, même si celle au pied de la cathédrale a été récemment vandalisée et doit être réparée, cela me semble suffisant", estime le bourgmestre ff de Tournai Paul-Olivier Delannois (PS) dans un article publié le 21 avril 2017 dans le journal "La Dernière Heure". **"Et puis, si les gens veulent aller aux toilettes, ils peuvent aussi essayer dans les cafés ou les restaurants... ou encore à l'office du tourisme et à l'hôtel de ville..."**, **"Je n'ai pas de demande de la part des citoyens en la matière non plus."** Phrase qu'il ne pourra plus prononcer après cette action !

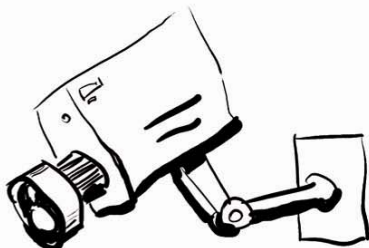
De plus, depuis plusieurs années, le Relais Social Urbain de Tournai reçoit les constats de ses partenaires au sujet de l'absence de toilettes publiques gratuites ainsi qu'à l'absence de points d'eau potable et a déjà alerté le pouvoir politique sur cette thématique ! Le bourgmestre ff tournaisien fait-il la sourde oreille face à ce besoin criant ?

Actuellement, les seules réponses proposées par les représentants politiques quant à la gestion de ce problème sont les amendes (notamment les S.A.C.) et l'installation de 76 caméras (pour un montant de 1,6 millions d'euros) dans l'espace public tournaisien. Selon ses partisans, ces dispositifs répressifs permettront une diminution des incivilités et des procès-verbaux pour "urine sur la voie publique".

Hormis la question de l'impact et de la philosophie réelle de ce type de modèle de gestion dans les espaces publics, il nous paraît important de questionner cette démarche uniquement sanctionnatrice et répressive. En effet, comment peut-on condamner ces faits, alors qu'il n'y a très peu de possibilités d'accéder à des toilettes gérées par la collectivité. Comment interdire sans proposer de solution ? Il paraît évident que ces incivilités doivent cesser, mais la sanction est-elle efficace sans possibilité "légale" d'assouvir ce besoin primaire fondamental.

Mais quand on lit les propos des Mr Delannoy dans Tournai Vitalité : **"En qualité de Bourgmestre FF, je suis responsable du maintien de l'ordre public; mon approche en cette matière est de toujours veiller à un juste équilibre entre les politiques de prévention et de répression afin de garantir le bien vivre ensemble"**, nous pouvons rêver et espérer un réveil du Bourgmestre FF afin de rééquilibrer cette balance dérégulée, mettant l'accent unique sur la répression !

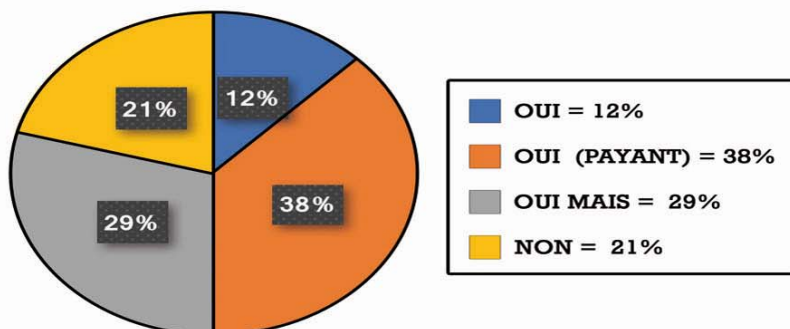
La même question peut se poser par rapport à la résolution votée au Parlement wallon en 2016 ! Cette résolution, qui est à l'initiative de plusieurs députés wallons PS (Christie Morreale, Patrick Prévot, Bruno Lefebvre), précise que se rendre aux toilettes est un besoin primaire, parfois difficile à satisfaire. Cette proposition de résolution invite les représentants communaux à renforcer l'accès aux toilettes publiques (gratuites, propres et sécurisées) dans les espaces publics. Au regard de cette proposition, Tournai est bien en retard sur cette problématique sanitaire !



"PIPI FRIENDLY" DANS LE CENTRE DE TOURNAI ?

Suite à la déclaration de Paul-Olivier Delannois dans la "Dernière Heure" du 21 avril 2017 ("Et puis, si les gens veulent aller aux toilettes, ils peuvent aussi essayer dans les cafés ou les restaurants... ou encore à l'office du tourisme et à l'hôtel de ville..."), notre collectif a décidé d'aller recueillir les réponses des cafetiers et restaurateurs de notre ville. Nous avons donc sillonné les différents quartiers : de la gare à la grand place, de la rue Saint-Martin à l'église Saint-Brice, des quais à la place Saint-Pierre, du quartier Saint-Jacques au quartier de la Madeleine.

ON PEUT UTILISER VOS TOILETTES ?



L'objectif de cette démarche subjective était de prendre la température auprès de ceux qui sont confrontés tous les jours à des demandes pressantes, et oui les toilettes du secteur de l'horeca sont très sollicitées (preuve qu'il manque de toilettes publiques dans la ville).

Sur la cinquantaine de lieux visités (tous secteurs confondus), les réponses sont variées : certains refusent catégoriquement (ils sont peu nombreux), la plupart ont décidé de faire payer ce service, d'autres sont plus nuancés et répondent positivement en fonction de la politesse des clients, de l'hygiène de ces derniers, si c'est une maman avec enfant,... Bref, ils veulent bien être solidaires mais se réservent le droit d'entrée.

En revanche, ils sont tous d'accord sur un point : ils ne veulent pas se substituer au manque de toilettes publiques gratuites à Tournai et ne veulent pas gonfler leur facture d'eau ainsi que celle du nettoyage. En ce qui concerne les sdf, les réponses sont à eu près toutes négatives ou sous conditions donc pas de solutions pour les personnes vivant dans la rue si ce n'est de payer les 0,50 cent demandés dans les toilettes "Clear Channel" rue Royale et place Paul-Émile Janson lorsqu'elles ne sont pas hors services.

"Je paye toutes mes taxes, je suis en ordre de cotisations, j'ai même pas droit au rouleau de sacs poubelles offert, et en plus je dois faire office de toilettes publiques ? " (Un cafetier de Tournai)



WC ASAPP, UNE APPLICATION UTILE !

En 2016, AbbVie (entreprise biopharmaceutique) et des associations de patients atteints de maladie inflammatoire chronique de l'intestin, ont lancé WC ASAPP, une application permettant par géolocalisation et en quelques clics seulement de trouver les toilettes les plus proches. Pour ce lancement, une étude objective de l'accessibilité des toilettes en Belgique a été réalisée. Près de 600 établissements ont été "testés" en Belgique et notés sur base de l'accessibilité, la propreté et l'hygiène de leurs toilettes :

- 56% de réponses positives pour accéder immédiatement aux WC. L'accès est carrément refusé dans 40% des cas.
- Les WC semblent plus facilement accessibles en Wallonie qu'en Flandre.
- L'accès aux toilettes des restaurants et cafés se révèle plus aisé que celui des WC des magasins (90% \ 20%).
- 90% des WC sont qualitativement corrects et propres; 10% sont toutefois sales, voire très sales.

LA PRÉVENTION : LA TÊTE DANS LE S.A.C ?

Les S.A.C (Sanctions Administratives Communales) sont apparues en 1999, elles ont pour but de lutter contre le sentiment d'impunité et à la démotivation qu'ont les policiers de voir que les p.v dressés sont systématiquement classés sans suite. Elles font néanmoins l'objet de critiques suites à de potentielles dérives : Quelles sont les **motivations** à la création de ce genre de sanctions ? Cela contribue-t-il à augmenter davantage le volet **répressif** de la justice ? Qu'en est-il de l'**uniformité des sanctions** (Différents agents constatateurs, différentes communes...) ? Où sont les **limites** ?

" Ils doivent faire des WC publics, la solution c'est quoi ? Se retenir ? "
Christophe - 34 ans

La ville de Tournai semble miser davantage sur l'aspect répressif que sur l'aspect préventif en mettant l'accent sur les caméras, les affiches dissuasives et les S.A.C. Parmi les 900 S.A.C. à Tournai, 141 l'ont été pour urine sur la voie publique. Mais est-ce vraiment efficace sur le terrain ? Y a-t-il un effet positif depuis la mise en place de ces mesures ?

"Si une personne en charge de vidéosurveillance voit ce genre de faits sur les images, il pourra appeler une équipe sur le terrain, qui pourra intervenir, après ce n'est pas notre priorité numéro 1" explique Philippe Hooerman, chef de corps de la police du Tournaisis dans l'article "Tournai : 141 procès-verbaux pour urine sur la voie publique" de la DH (Avril 2017).

On peut donc s'interroger sur la prise en charge de cette problématique à partir du moment où elle n'est pas considérée comme prioritaire, qu'elle multiplie les intermédiaires et que ce genre d'incivilités ne peut être constatée que dans un laps de temps très limité...

L'impact positif de la



vidéosurveillance sur les comportements inciviques reste opaque car de nombreux facteurs contextuels entrent en jeu. On constate parfois un déplacement du problème dans les zones sans caméras, ce qui pourrait arriver dans ce cas-là car il est facile de trouver un coin à l'écart pour uriner.

Il se peut aussi que ces comportements reprennent une fois que les caméras sont hors service en étant, par exemple, la cible de vandalisme. Si dans certains contextes les caméras peuvent être utiles (lieux clos), l'efficacité de celles-ci sur les incivilités n'est pas avérée partout et une étude approfondie voire une phase-test au préalable pourrait permettre d'en juger la pertinence.

Il serait donc intéressant de se pencher sur les différentes causes des incivilités pour agir à la source plutôt que de réprimander systématiquement les conséquences. Dans ce cas-là, quels sont les facteurs environnementaux qui "encouragent" ce type de comportement ? Le manque de toilettes publiques gratuites très certainement. Si l'on a une partie de la réponse "(...) ce sont surtout des jeunes en train de boire des verres qui reçoivent ces PV." Autant chercher des solutions. Alors pourquoi ne pas installer des urinoirs mobiles temporaires dans ces endroits stratégiques ? Les W.C des cafés sont difficilement accessibles lors d'événements festifs.

A Tournai, il n'y a que 2 toilettes publiques, près de la cathédrale et à l'entrée de la rue Royale, celles-ci sont payantes, ce qui restreint la capacité d'utilisation d'un public n'ayant pas la possibilité de payer le droit d'entrée. Si une amende peut dans certains cas dissuader un comportement incivique, le prix d'utilisation des W.C peut lui aussi dissuader un comportement civique, à savoir d'aller aux toilettes dans un endroit prévu à cet effet.

Une personne se situant à l'Esplanade de l'Europe doit parcourir en moyenne 1 km pour atteindre les toilettes publiques les plus proches, à savoir à la place Paul-Emile Janson. Ce qui pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite constitue une épreuve supplémentaire quotidienne. Au final, ces 2 toilettes publiques ne sont utiles que pour une partie limitée de la population, et les personnes qui en auraient le plus besoin n'ont pas toujours la possibilité d'y accéder.

Le besoin d'uriner est un besoin physiologique primaire de base, la personne urinant dans la rue cherche à répondre à ce besoin, en mettant au passage sa dignité de côté, car elle ne peut faire autrement (Ni ailleurs !). Ce genre d'incivilités peut être commis par tout le monde et un plus grand nombre de toilettes publiques accessibles gratuitement et directement diminuerait grandement ce genre d'incivilités et en cas de récidive cela donnerait une certaine légitimité à la sanction.

Continuer à sanctionner celles-ci sans répondre aux besoins exprimés, c'est s'engager à entamer une lutte sans fin pour une problématique qui pourrait largement être compensée par une offre de WC publiques plus adaptée.

16% des S.A.C. à Tournai concernent un pipi dans l'espace public. Ça vous est déjà arrivé ? Vous n'avez pas été pris ? Vous vous demandez quel est le montant de la contravention ?

Or, donc, toute la Gaule reconnaît le droit des femmes à être les égales des hommes. Toute ? Non ! Car un petit village gaulois résiste encore et toujours. Un petit village que nous connaissons bien, où le moral est très élevé et où le moindre prétexte est suffisant pour organiser de grands festins, au cours desquels on ripaille avec enthousiasme. Et justement, le festin a des conséquences attendues.

Ventre tendu, et vessie pleine, Gélatine et Falbala cherchent un endroit pour se soulager. Mais, en embuscade, Polo Abraracourcix veille au respect de la morale. À peine Gélatine déculottée, il surgit avec son carnet de contraventions et lui colle une sanction administrative communale de 130 balles.

Ludivine Bonemine, à qui rien n'échappe, s'insurge :

- Pourquoi Obélix n'a-t'il du s'acquitter que de 70 balles, alors qu'il pisse comme un cheval ?
- Très simple, femme, ses parties intimes restent invisibles, sous son ventre rond. Tandis que le cul de Gélatine, dénudé pour uriner, constitue une atteinte à la pudeur !

**" Je refuse d'assumer le désengagement de la Commune "
(Un restaurateur tournaisien)**

L'EAU POTABLE ?

À Tournai, on ne compte, AUCUN point d'eau potable, encore là une belle illustration du soin porté au respect de cet autre droit fondamental.

Pourtant, en juillet 2010, l'Assemblée générale de l'ONU a reconnu l'accès à une eau de qualité et à des installations sanitaires comme un droit humain ! Le texte "déclare que le droit à une eau potable propre et de qualité et à des installations sanitaires est un droit de l'homme, indispensable à la pleine jouissance du droit à la vie".

Et, en novembre 2013, les députés wallons ont approuvé à l'unanimité, en commission du parlement wallon, une proposition de résolution renforçant l'accès à des débits d'eau potable dans les espaces publics. Cette résolution vise à inciter les communes à répertorier les accès publics à l'eau potable, à les identifier par des pictogrammes et à en informer les citoyens.

Quand on sait que la difficulté d'accès à l'eau potable touche particulièrement les personnes les plus fragilisées, il serait temps que la Ville mette en place un maillage en point d'eau potable afin de garantir le respect de ce droit fondamental !

ALLONS BON,
JE NE VAIS PAS METTRE
DES POINTS D'EAU POTABLE
ALORS QUE VOUS VOUS
PLAINIEZ QU'IL N'Y AURAIT
PAS ASSEZ DE
WC À TOURNAI...



RESTONS
COHÉRENTS ?
VOULEZ-VOUS ?

DES IDÉES ?

**ENVIE DE REJOINDRE
LE COLLECTIF ?**

ceptournai@gmail.com

f collectifespacepublic

**NE ME JETEZ PAS SUR LA VOIE PUBLIQUE,
MAIS DONNEZ-MOI, MERCI !**